



Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale

Nom :	Sonia LeBel
Circonscription :	Champlain

Déclaration au commissaire

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	3 novembre 2022
Nom du donateur :	La Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Présence au Gala 200 années-lumière de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, soulignant 200 ans d'engagement de la communauté d'affaires de la métropole.
Circonstances de la réception :	À titre de ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

Date de la déclaration	7 novembre 2022
-------------------------------	-----------------